

Conditions d'admission

a- CYCLES DE LICENCE ET MASTER

- Une demande d'inscription manuscrite
- Une copie d'acte de naissance (légalisée)
- Une brève autobiographie personnelle
- Une copie du Baccalauréat (pour le cycle Licence) et copie Licence légalisée (pour le cycle de Master)
- Un certificat médical
- Une recommandation signée du Président, du Modérateur ou du Secrétaire Général de l'Eglise.
- Une attestation du soutien financier
- Un extrait de casier judiciaire
- Quatre photos 4 x 4.
- Un exemplaire du mémoire de Licence (Cycle de Master uniquement).
- Les relevés de notes de Licence (Cycle de Master uniquement).
- Frais d'étude de dossier.

b- CYCLE DE DOCTORAT

En plus des pièces exigées pour les cycles de Licence et de Master, l'étudiant devra fournir :

- Une copie de diplôme de Master en théologie (légalisée)
- Un exemplaire du mémoire de Master
- Copies des relevés de notes de Master
- 04 recommandations dont une des autorités ecclésiastiques du candidat, une du Doyen et deux des professeurs de la Faculté dont le candidat est diplômé
- Un projet de thèse sur 25 ou 30 pages.
- Frais d'étude du dossier.

N.B. Toute demande devra être adressée au Doyen de la Faculté de Théologie Protestante et des Sciences Religieuses de l'UPAC.

Date limite de recevabilité de dossier :
Deuxième vendredi du mois de Septembre



« Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu »
(Jean 1 : 1)



CONTACTS UTILES :

Tél. (+237) 243 64 62 42
699 38 83 09 / 653 92 52 62

UNIVERSITE PROTESTANTE
D'AFRIQUE CENTRALE

UPAC



PROTESTANT UNIVERSITY
OF CENTRAL AFRICA

PUCA

INSTITUT UNIVERSITAIRE PROTESTANT DE YAOUNDE
PROTESTANT UNIVERSITY INSTITUTE OF YAOUNDE

B.P. 4011 Yaoundé-Cameroun

Tél. +237 243 64 62 42 Fax: +237 222 20 53 24

Site: www.upac.info E-mail: factheol@gmail.com

Twitter: @ComUpac

FPTRS

Faculty of Protestant Theology and Religious Sciences

FTPSR

Faculté de Théologie Protestante et des Sciences Religieuses



www.upac.info

HISTORIQUE

La Faculté de Théologie Protestante de Yaoundé, première institution universitaire du Cameroun, créée à Brazzaville en 1959 par onze Eglises de l'Afrique Centrale et de l'Ouest, a été inaugurée le 17 février 1962 par S.E. AHMADOU AHIDJO, premier président du Cameroun indépendant.

OBJECTIFS ET MISSIONS

Conformément au système LMD, la Faculté de Théologie Protestante et des Sciences Religieuses (FTPSR) a mis en place la nouvelle architecture de ses enseignements depuis la rentrée académique 2011-2012. Elle tient compte de l'harmonisation des enseignements et du système d'évaluation adoptés par le Conseil de Faculté (CF) et entérinés par le Conseil d'Université (CU) relatifs aux enseignements théologiques.

Pratiquement à travers les études théologiques, l'étudiant acquiert des compétences et des capacités lui permettant d'être opérationnel(le) dans l'exercice de ses fonctions comme pasteur, théologien(ne) ou comme professionnel du secteur social. En effet, qu'il s'agisse d'un texte biblique ou historique, d'une parole ou d'une image, le théologien ou la théologienne dans le cadre de la formation théologique, apprend à garder une distance critique, c'est-à-dire, à prendre conscience du fait que la théologie, plus que tout autre domaine d'études scientifiques, favorise l'interdisciplinarité et par conséquent, peut être combinée avec n'importe quelle autre discipline académique, pour le service social en général, et le service chrétien en particulier.

Ainsi,

- La FTPSR est au service de l'ensemble du christianisme évangélique ;

- Elle a pour but l'enseignement des disciplines théologiques et autres nécessaires à la formation des cadres de l'Église, dans la soumission à la Parole de Dieu et à l'Esprit de foi chrétienne et de liberté ;

- Préparer les étudiants au ministère en leur enseignant la révélation de Dieu en Jésus Christ dont témoignent les Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testaments ;

- Par son caractère International et Œcuménique, elle est au service de toutes les Églises et ne se rattache à aucune de façon particulière.

CYCLES ET GRADES DECERNES

- La Licence en Théologie (L.Th) est un diplôme du premier cycle de l'enseignement universitaire qui s'obtient en 3 ans, après le Baccalauréat de l'enseignement général, du GCE A level ou d'un diplôme équivalent

- Le Master en Théologie (M. Th.) est un diplôme universitaire du second cycle qui s'obtient 2 ans après une licence en Théologie

- Le Doctorat en Théologie (D.Th./Ph.D) est le diplôme terminal de l'enseignement supérieur qui s'obtient après le diplôme de Master en Théologie.

Par conséquent, la nouvelle architecture de l'enseignement à la FTPSR est structurée en trois grands cycles étalés sur 8 ans correspondants à 3 niveaux des diplômes de fin de cycle: Licence, Master, Doctorat.

ORGANISATION DES COURS

1- Cycles de Licence et de Master

- le cursus de Licence comprend 3 années d'enseignements soit 6 semestres correspondants à 180 crédits. Un semestre vaut 30 crédits et deux semestres en valent 60
- le cycle de Master comprend 2 années d'enseignements, soit 4 semestres correspondants à 120 crédits

2- Cycle de Doctorat

Dans une première phase et selon l'orientation du ou de la candidat(e), un programme des cours approfondis est organisé. Sa durée est en principe d'un an. Au niveau de la 1ère phase des études doctorales, les disciplines enseignées sont les mêmes que celles du Cycle de Licence et de Master, mais dispensées sous forme de séminaires. Le programme varie selon l'option du ou de la candidat (e), conformément au Règlement Intérieur de l'Ecole Doctorale.

La deuxième phase est celle de la recherche, de la rédaction et de la défense de la thèse. Elle dure en principe 3 ans.

Après la soutenance, sur proposition du Conseil de la Faculté, le grade de Docteur en Théologie est décerné au/à la postulant(e) par le Conseil d'Administration



Une vue de la bibliothèque